



## Unité de Formation par Apprentissage

### Lycée Blaise Pascal

### LONGUENESSE

#### Le métier

Le titulaire de ce BTS exerce sa profession dans le secteur du traitement, de la distribution, de l'assainissement et de l'épuration des eaux.

Collaborateur de l'ingénieur, il possède les compétences nécessaires pour encadrer une équipe et assurer la gestion technique des installations.

Les connaissances acquises au cours du BTS lui permettent de prendre en charge l'exploitation d'un réseau afin que l'eau distribuée soit à la fois de bonne qualité et disponible en quantité suffisante. Les enseignements suivis lui donnent les capacités pour organiser des opérations de maintenance, contrôler le déroulement de la production, intervenir en cas de problème, identifier la qualité de l'eau et donner des consignes de traitement à effectuer en fonction des installations.

Le diplômé peut exercer sa profession dans le cadre des collectivités territoriales, des sociétés distributrices ou utilisatrices d'eau, des bureaux d'études et des équipes de recherche, des fournisseurs de matériel et des administrations et agences spécialisées. Il est appelé à y assumer les fonctions suivantes : gestion technique des ouvrages, encadrement-animation, communication-conseil, gestion de l'information, étude et développement techniques, assurance de la qualité.

#### La formation

##### Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : **700** heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : **700** heures

Epreuves d'examens évaluées en CCF (Contrôle en Cours de Formation) mais aussi en CP (Contrôles Ponctuels).

**La formation pratique en entreprise** est assurée par le Maître d'apprentissage.

**UFA du Lycée Blaise Pascal**  
Rue Roger Salengro – BP 49  
62219 LONGUENESSE  
Contacter le Directeur Délégué FTP  
Tél. : 03.21.98.28.66  
Mail : ufa.pascal@ac-lille.fr

#### Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur  
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)  
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

##### Etre titulaire d'un des Bac suivants :

- Baccalauréat S
- Baccalauréat STL  
(Biochimie- Génie Biologique, Chimie).

#### Le rythme de l'alternance

**2 semaines en centre de formation,**  
**2 semaines en entreprise**



#### Les débouchés à l'issue de la formation

##### Les métiers :

- animateur de bassin versant
- Garde (chasse, pêche, littoral, rivière, Parcs nationaux).
- Technicien d'exploitation de l'eau

##### Poursuite d'études possibles :

- CPGE Classe préparatoire scientifique post BTS-A-BTS-DUT (ministère de l'Agriculture)
- CPGE Classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 (ATS)
- Licence pro maintenance des systèmes pluritechniques spécialité application aux usines et réseaux d'eau
- Licence pro protection de l'environnement



éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche

académique  
GIP FCIP



cfa.ac-lille.fr

